



Du bon usage des notations phonétiques dans les corpus aphasiques

Marie-Noëlle Roubaud

► To cite this version:

Marie-Noëlle Roubaud. Du bon usage des notations phonétiques dans les corpus aphasiques. Recherches sur le français parlé , 2004. hal-01925295

HAL Id: hal-01925295

<https://amu.hal.science/hal-01925295v1>

Submitted on 16 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Du bon usage des notations phonétiques dans les corpus aphasiques

Marie-Noëlle ROUBAUD
Université de Provence

Résumé

Les notations phonétiques sont plus nécessaires dans les corpus de locuteurs aphasiques que dans les corpus de locuteurs ordinaires. Elles traduisent ce que le transcripateur n'est pas en mesure de restituer sur un plan orthographique. Mais l'étude et l'analyse des corpus montrent qu'il faut faire un usage restreint de ces notations : tout ce qui peut l'être doit être orthographié. Mais qu'est-ce qu'un mot ou un fragment de mot orthographiable ? Il faut distinguer les jargons, qui seront notés phonétiquement, des amorces et déformations phonémiques, qui ont un traitement particulier. Le problème n'est pas simple : tout transcripateur, face à la recherche du mot par le locuteur aphasique, fait des hypothèses sur le morphème recherché ; que doit-il alors transcrire ? L'article expose ces difficultés et apporte des éléments de réponse pour l'usage des notations phonétiques.

1. Introduction

Le GARS¹ a une longue expérience de transcription de corpus qui l'a amené à établir des conventions de transcription. Ces conventions ont peu changé car les principes adoptés lors de leur élaboration restituent le texte écouté avec un maximum de fidélité, sans aucun toilettage.

Trois principes régissent les transcriptions effectuées par le GARS :

¹ Les travaux du GARS sont désormais poursuivis par l'équipe DELIC (DEscription Linguistique Informatisée des Corpus) .

Marie-Noëlle ROUBAUD

1. la transcription se fait en orthographe standard, sans aucun trucage orthographique, les grands dictionnaires servant de référence ;
2. elle ne comporte aucun signe de ponctuation, aucune majuscule de début de phrase ;
3. elle comprend quelques notations phonétiques en note de bas de page.

2. Typologie

1.1. Les notations phonétiques correspondent à des morphèmes interprétables

C'est le cas des morphèmes prononcés rapidement et dont la déformation est banale :

- (1) enfin maintenant¹ je vais marquer ce qui a à mettre dans le cartable et puis vous allez sortir (corpus parodie enfants, Mor,IV,11,15)

¹prononcé [me~na~]²

Pour les mots de grande fréquence, comme *maintenant* (1), *voilà*, *et puis*, *peut-être*, qui subissent des raccourcissements caractéristiques ([me~na~], [vla], [epi], [ptEt]) quel que soit le locuteur qui les produit, le transcripateur a souvent intérêt à les signaler dans la présentation du corpus, supprimant ainsi les notes de bas de page. Mais la prononciation de certains morphèmes, à un certain moment du corpus, peut être utile à garder en note de bas de page :

- (2) il a fallu lui acheter un chauffage d'appoint à bain d'huile et également¹ une bouilloire (corpus adulte, Lav,38,15)

¹prononcé [egaZ@ma~]

Chez les enfants, la déformation d'un morphème peut s'expliquer parfois par la présence de la liquide /r/. Dans l'exemple (3), l'enfant produit le phonème /m/ au lieu de la suite consonantique /b/ + /r/ et dans l'exemple (4), il semble que le /r/, présent dans *réseaux* et dans *très*, parasite la

² Toutes les notations phonétiques sont en alphabet SAMPA : <http://www.phon.ucl.ac.uk/home/sampa/home.htm>.

production du morphème *tension*, que le locuteur adulte produira ensuite sans aucune erreur :

- (3) tout le nord a été ravagé les arbres ravagés euh euh les poteaux d'électricité tombés les toits des des maisons arrachés euh notre euh dix dix millions d'arbres¹ dix millions d'arbres sont abattus (corpus enfants, Ver, II, 21,6)

¹ prononcé [arm]

- (4) suite à la tempête alors c'est surtout des problèmes notamment de de réseaux de lignes très haute tension¹ euh très haute tension (corpus adulte, Hen,34,9)

¹ prononcé [tra~so~]

C'est le cas également des morphèmes qui en remplacent d'autres (cas des lapsus) :

- (5) la phrase est toute faute¹ + il y a qu'une se- il y a qu'un seul mot dans tout le + qui est juste (corpus parodie enfants, Mor,IV,5,11)

¹ pour « fausse »

C'est encore le cas des morphèmes que le transcritteur ne peut pas orthographier, parce qu'ils lui sont inconnus (noms propres, mots étrangers). Dans l'exemple (6), le transcritteur identifie un nom propre mais ne sait pas l'écrire, d'où la notation phonétique de bas de page :

- (6) un jour + il y avait un + il y avait quel- euh il y avait quelqu'un qui s'appelait + Jacques []¹ + qui fai- qui était hum + qui était turbulent comme lui (corpus parodie enfants, Mor,II,3,2)

¹ [satRER]

Dans l'exemple (7), le transcritteur identifie l'adjectif *provençal* mais du fait de sa prononciation, ne sait pas l'orthographier, d'où la notation phonétique de bas de page :

- (7) L1 c'est quoi la danse folklorique
L2 la farandole et tout ça ce qui est la Provence on nous déguise en []¹
et puis
L1 en quoi
L2 en []¹ (corpus enfants dyslexiques, Zab,50,3)

¹ [provEnsau], probablement « Prouvençau » [pruvEnsau] (cité dans le dictionnaire, au sens de « provençal »)

Marie-Noëlle ROUBAUD

Mais il n'est pas toujours nécessaire de recourir à une notation phonétique. Dans le cas des morphèmes dont l'écriture est codifiée (régionalismes, argots, jeux, onomatopées, emprunts), on peut rétablir l'orthographe dans le texte, comme pour *mama mia* (ex. 8) :

- (8) vous vous rappelez + quand le lendemain matin + elle a hurlé mama mia (corpus parodie enfants, Mor,I, 10,5)

2.2. Les notations phonétiques correspondent à des morphèmes non interprétables

Ces morphèmes que le transcripteur ne peut identifier comme des mots de la langue seront appelés « jargons ». Leur transcription ne peut pas se faire en orthographe standard et un espace vide entre crochets dans le corps du texte signale leur présence. Leur prononciation est restituée autant que possible en note de bas de page, entre crochets, en API. Dans les deux exemples qui suivent, le transcripteur n'a pas pu interpréter les morphèmes (9 et 10) :

- (9) eh bien quand vous + c'est quand je vous []¹ + c'est quand je vous + je vous redonne votre fils + c'est après les vacances regarde le calendrier (corpus parodie enfants, Mor, II,6,5)

¹ [lebe]

- (10) L1 que fait ta maman
L2 elle []¹ et
L1 elle fait du ménage et puis elle fait autre chose (corpus enfants, Romans)

¹ [demela~Z]

Ces notations phonétiques sont parfois nombreuses dans les transcriptions d'aphasiques : bon nombre de mots sont déformés³. L'étude des textes aphasiques⁴ a montré que c'est le manque du mot qui fait défaut au locuteur. La recherche envahit le texte : elle peut aboutir (le mot attendu est alors produit par le locuteur ou par le thérapeute) ou ne pas aboutir et

³ cf. bibliographie, études de Giorgini (1991) et Truong (1997) sur les déformations phonémiques des mots dans les corpus aphasiques.

⁴ Cette étude s'est faite en collaboration avec Claude Loufrani à l'Université de Provence, responsable d'un recueil de textes sur l'aphasie.

les corpus montrent alors le désarroi du patient qui n'arrive pas à dire ce mot⁵.

Pour un lecteur averti, les notations phonétiques de bas de page peuvent traduire cette recherche⁶ (ex. 11) :

- (11) j'ai []¹ j'ai []² []³ []⁴ j'ai remis le téléphone et je suis resté sur le téléphone sur le lit (corpus aphasique, Tru97, 74,9)

¹ [rakl@me]

² [rakl@]

³ [rekoSe]

⁴ [rarkle]

Dans cet exemple, le lecteur averti peut faire l'hypothèse que les notations phonétiques en bas de page sont des réalisations approximatives⁷ du morphème-cible *raccroché* (*j'ai raccroché le téléphone*) que le patient tente de produire par cinq essais successifs, dont deux essais sont identiques et correspondent au même numéro de note (note n°2). Cette recherche prend fin dès qu'un autre verbe *remis* (*j'ai remis le téléphone*) est produit par le patient.

Plusieurs questions se posent alors :

1. Quand utilise-t-on les notations phonétiques ?

La transcription de deux corpus de locuteurs aphasiques (que nous identifierons par I et II⁸) dans un mémoire de DEA a montré qu'il fallait poser des limites. Le transcripteur avait abusé des notations phonétiques qui masquaient des phénomènes tout à fait normaux : amorces de mots ou déformations phonémiques.

2. Où les place-t-on ?

⁵ Ce désarroi se lit au travers des paroles du patient dans les corpus : *je ne sais pas le dire, je ne trouve pas le mot* ... (cf. Roubaud & Loufrani, 1993)

⁶ Cette recherche se traduit aussi dans le débit du locuteur qui varie de 30 à 330 mots/mn, dans la durée et la fréquence des pauses (notées par : + pour une pause brève et -- pour une pause longue), dans la longueur des silences, dans les suites de syllabes inaudibles (notées par des X), dans le nombre de relances du thérapeute.

⁷ Pour la notion d'approximations lexicales, cf. Roubaud (1987, 1988).

⁸ Pour les deux corpus étudiés, le débit est en moyenne de 100 mots/mn pour le corpus I et de 110 mots/mn pour le corpus II (pour un locuteur ordinaire, il est de 200 mots/mn).

Marie-Noëlle ROUBAUD

Doit-on les rejeter en bas de page au risque de laisser apparaître un texte à trous ou doit-on les placer dans le corps du texte⁹ ?

3. Comment traiter les recherches lexicales ?

Doit-on différencier dans le texte les morphèmes qu'on ne peut vraiment pas interpréter (ex. 9) de ceux qui apparaissent au moins comme des recherches du mot (ex. 11) ?

C'est au travers d'exemples, extraits de corpus de locuteurs aphasiques, que nous essaierons de répondre à ces questions.

3. Les notations phonétiques et leur place dans les corpus aphasiques

3.1. Les déformations phonémiques

Comme dans les corpus de locuteurs ordinaires, certaines notations phonétiques correspondent à des morphèmes interprétables. On a intérêt à les écrire en orthographe dans le corps du texte et à restituer leur prononciation en note de bas de page (ex. 12 à 18).

C'est le cas des confusions de phonèmes :

- entre une consonne sourde /v/ et une sonore /f/

(12) j'ai j'étais là-bas en qua- en euh au mois de mars quarante-trois et à la fin de à la à la fin¹ la fin de la (Tru98,II,55,3)

¹ prononcé [ve~]

- entre deux liquides /r/ et /l/ (ex. 13) ou une liquide /r/ et une constrictive /ʒ/ (ex. 14)

(13) Thérapeute : il y a quelque chose qui va pas et puis
Patient : ils allaient¹ il m'a envoyé au docteur D- David à Lyon
(Tru98,I,18,14)

¹ prononcé [are]

⁹ Il est d'ailleurs précisé dans les conventions de transcription du G.A.R.S. (version mars 2000) que pour les textes « particuliers » (jeunes enfants, pathologies, étrangers), des conventions spécifiques sont établies, selon les besoins, pour placer des notations phonétiques dans le texte.

- (14) Thérapeute : la guerre était terminée vous vous êtes engagé en trente-neuf

Patient : je je me suis je me suis ren- je me suis engagé¹ en- engagé pour la la la (Tru98,II,53,15)

¹ prononcé [a~gare]

- entre deux voyelles /o~/ et /a/

- (15) et puis je vous dit avant elle elle venait chez sa chez sa sœur chaque année chaque année¹ et puis après elle allait passer trois euh trois ou quinze ou trois semaines chez chez son chez son fils (Tru98,II,66,7)

¹ prononcé [so~kane]

C'est aussi le cas des omissions de phonèmes, comme dans cet exemple où l'omission du /j/ par le locuteur peut laisser entrevoir la production d'un lapsus « marré » pour *marié* :

- (16) et ensuite la guerre est finie je me suis marié¹ ma- marié (Tru98,II,52,6)

¹ prononcé [mare]

C'est encore le cas des ajouts de phonèmes. Dans l'exemple qui suit, le locuteur transforme un /t/ final en /sk/ :

- (17) c'est un peu bête¹ (Nolot,I,52,7)

¹ prononcé [bEsk]

Le morphème peut aussi être identifié grâce à la connaissance culturelle que se partagent le locuteur et le transcripateur. Ainsi dans l'exemple 18, le patient imite la voix du général de Gaulle et lui emprunte la formule *Vive la France* qui terminait ses discours, en déformant par deux fois le mot *France* :

- (18) Thérapeute : vous avez fait euh le général De Gaulle l'autre jour là
Patient : vive la France¹ vive la France² nous les Français mais je peux pas c'est pas la même voix (Tru98,II,60,7)

¹ prononcé [ka~s]

² prononcé [ka~]

Rétablir l'orthographe de ces mots dans le corps du texte, c'est alors les identifier comme des morphèmes de la langue. Il y a également un avantage à rassembler en bas de page les erreurs de prononciation : cela

Marie-Noëlle ROUBAUD

facilite une étude des déformations les plus fréquentes dans un corpus de locuteur aphasique.

3.2. Les jargons

Les mots « jargonnés » sont parfois nombreux :

- (19) Thérapeute : et qu'est-ce que vous avez dit
Patient : je sais pas rien c'est pour le les les les []¹ les XXX celle
qui était []² à à Saint-Tropez (Tru98,II,56,3)

¹ [ziva~]

² [toloke]

La notation phonétique de ces mots dans le corps du texte rétablirait une bonne lisibilité du texte. En effet, un texte jargonné risque d'être moins lisible si le corps du texte est parsemé de « vides » (notés []), le lecteur devant sans cesse se reporter aux notes de bas de page au risque de perdre le sens du texte. Et l'écoute du texte aligné avec son signal sonore ne correspondra pas avec la transcription puisque aucune marque graphique ne correspondra à la suite de phonèmes produite. C'est pour cela que nous noterons dorénavant les notations phonétiques dans le corps du texte (ex. 19') :

- (19') je sais pas rien c'est pour le les les les [ziva~] les XXX celle
qui était [toloke] à à Saint-Tropez

Afin de faire le tri entre ce qui était un jargon et ce qui ne l'était pas, nous avons relu systématiquement des transcriptions pour les améliorer. C'est une entreprise longue, indispensable, car sous l'apparence de jargons, nous avons découvert des morphèmes identifiables. Cela a été le cas :

- des noms propres non identifiés par le transcripteur

Dans l'exemple qui suit, Coblenz, prononcé en allemand Koblenz, a été transcrit phonétiquement, comme un jargon¹⁰ :

- (20) Thérapeute : vous m'avez dit bon euh votre votre épouse n'est
pas française
Patient : elle est de de près de de [k] [koble~s] sur sur le sur le
Rhin (Tru98,II,61,7)

¹⁰ Dans la fiche descriptive de ce corpus, le transcripteur aurait dû indiquer que certains des mots du locuteur étaient prononcés en allemand comme le nom de Coblenz.

alors qu'il aurait fallu transcrire :

(20') elle est de de près de K- Koblenz sur sur le sur le Rhin

- des fautes contre la norme

L'auxiliaire *avoir* est souvent employé là où il faudrait *être* selon la norme et cette erreur a été transcrite comme un jargon :

(21) mais mais je me sens bien de suite euh une amie de ma sœur est
[av@ny] à onze à dix heures du soir (Tru98,II,78,14)

Il aurait fallu transcrire :

(21') mais mais je me sens bien de suite euh une amie de ma sœur est
a venu à onze à dix heures du soir

- des amorces

Toute amorce de mot peut être transcrite dans le corps du texte, selon les conventions de transcription : signalée par un tiret collée au mot (par exemple : *m-*, amorce de *mais*). Tout locuteur, ordinaire ou aphasique, fait de nombreuses amorces et leur transcription dans les corpus participe à l'authenticité des textes. Mais une erreur serait de les noter phonétiquement, lorsqu'on peut faire « mieux », comme dans ces exemples où le transcripteur n'a pas réussi à les identifier :

(22) Thérapeute : est-ce que vous pourrez me citer des noms de
journaux + locaux
Patient : [ko] le Nice matin (Tru98,I,41,4)

Il aurait fallu rétablir l'amorce de «*comme* :

(22') co- le Nice matin

(23) Patient : et puis j'étais je je mangeais avec chez mes mes mes
cousins et puis tout d'un coup ce bras il répondait pas
Thérapeute : quel bras
Patient : celui-ci il ne répondait pas et et [s@kimoR] il tombait il
tombait vous savez (Tru98,II,75,16)

On aurait pu rétablir l'amorce du syntagme verbal *ce qui m'aurait* :

(23') celui-ci il ne répondait pas et et ce qui m'aur- il tombait il
tombait vous savez

Ces amorces peuvent subir des déformations, comme dans les exemples ci-dessous :

(24) mon père était pas [pi] prisonnier et et ma mère était là quoi
(Tru98,II,54,12)

Marie-Noëlle ROUBAUD

On pourrait rétablir l'amorce de *prisonnier*, pour laquelle le /r/ de la première syllabe a été omis :

- (24') mon père était pas pi- prisonnier et et ma mère était là quoi
(25) mais et par moment et et et par moment je [bu] je doutais
(TRU98,11,84,14)

On pourrait rétablir l'amorce de *doutais*, pour laquelle la labiale /b/ a été remplacée par la dentale /d/ :

- (25') mais et par moment et et et par moment je bou- je doutais

Un nouveau problème se pose alors (ex. 24 et 25) : doit-on écrire en orthographe standard ce que l'on entend (ex. 24' et 25') ou doit-on mettre cette prononciation en note de bas de page (ex. 24'' et 25'') et rétablir l'orthographe de l'amorce ?

- (24'') mon père était pas pri-¹ prisonnier et et ma mère était là quoi

¹ prononcé [pi]

- (25'') mais et par moment et et et par moment je dou-¹ je doutais

¹ prononcé [bu]

Nous pensons que les amorces peuvent toutes être traitées au maximum de la même façon, qu'elles aient ou non subi une déformation phonémique, et c'est pour cette raison que nous préférons écrire en orthographe standard l'amorce de ce qui a été prononcé (ex. 24' et 25'). Nous réservons les notes de bas de page à la prononciation des morphèmes produits entièrement (ex. 12 à 18).

4. Les notations phonétiques et les recherches lexicales

Certaines notations phonétiques, même si le transcripteur ne peut les identifier comme des mots de la langue, sont des réalisations approximatives d'un morphème-cible. C'est le cas du verbe *raccrocher* de l'exemple 11 (les notations figurant désormais dans le corps du texte) :

- (11) j'ai [rakl@me] j'ai [rakl@] [rekoSe] [rarkle] [rarkle] j'ai remis le téléphone et je suis resté sur le téléphone sur le lit

Même pour un transcripteur averti, cette recherche n'est pas toujours sûre à cent pour cent, témoin cet exemple :

- (26) Thérapeute : ben racontez justement cette histoire là

Patient : oh il y a pas longtemps il y a il y a peut-être d- dou- douze
ans de ça douze ans j'étais avec mon ami euh euh j'aimais bien aller
sans [da-satale] le soir parce qu'il y avait un un où on on donnait tout
en en mar- en en mangeant voyez-vous (Tru98,II,56,14)

Doit-on laisser la notation phonétique ou peut-on rétablir le syntagme
dans cette allée ? Dans ce cas, il est possible que *sans* précédant le
syntagme *dans cette allée* soit la préposition *dans*, prononcée [sa-], le
locuteur répétant deux fois la préposition comme le ferait un locuteur
ordinaire : *dans dans cette allée*. Mais n'est-on pas en train de trop
interpréter le texte ?

Le cas inverse apparaît dans l'exemple qui suit : le transcrip- teur a
rétabli l'orthographe standard d'un morphème à *pied* qui semble inadapté
dans ce texte :

(27) on on (n') est pas divorcé elle m'aime toujours même l'autre jour elle
m'a habité euh elle m'a à pied ap- [pa] [pal] elle m'a appelé euh non on se
voit elle elle est venue chez chez ma soeur (Tru98,II,64,14)

Le locuteur aphasique semble rechercher le verbe *appeler* et le lecteur
comprend difficilement la présence du lexique à *pied*, donné par le
transcripteur. Il aurait fallu laisser la notation phonétique (ex. 27') :

(27') on on (n') est pas divorcé elle m'aime toujours même l'autre jour elle
m'a habité euh elle m'a [apje] ap- [pa] [pal] elle m'a appelé euh non on
se voit elle elle est venue chez chez ma soeur

Cette recherche est facilement repérable, si le mot produit possède
tous les phonèmes du mot attendu mais dans le désordre (ex. 28) :

(28) euh je je je vous en donne je vous en- dans le dans le dans le euh euh
[ynaZ] non nuage (Tru98,II,71,11)

Cette inversion dans l'ordre des phonèmes n'est pas caractéristique
des locuteurs aphasiques, témoin cet exemple où c'est le thérapeute qui
inverse les deux dernières syllabes alors que le patient les répète
correctement :

(29) Thérapeute : [alize] et faites-le si vous pouvez
Patient : allez-y et allez-y et non alors pas pas très bien (Nolot,I,47,11)

Cette recherche est également repérable dans les différents essais, plus
ou moins nombreux, produits par le patient en quête d'un mot (ex. 30 et 31)
ou d'un syntagme (ex. 32) :

- recherche du mot *autorisation*

Marie-Noëlle ROUBAUD

- (30) je voulais faire la guerre mon père euh sans un mot il m'a écrit son [oriz] son [solitasjo~] ses autorisations que je pouvais y aller (Tru98,II,53,7)

- recherche du mot *contacts*

- (31) Thérapeute : vous ne vivez plus ensemble
 Patient : non non non non j'ai été la voir en Allemagne il y a deux ans je suis resté dix jours je m- je mangeais chez elle avec avec sa soeur et j'a- j'allais le soir pour euh pour dormir à l'hôt- à l'hô- à l'hôtel voyez-vous nous sommes n- nous aurons de de bons euh de bons [ko~] [ko~] [ko~] [ko~katR] [ko~tR] [ko~katR] [ko~katR] merde [ko~] [ko~kat] [ko~kat] c'est bon comme ça non elle
 Thérapeute : contacts (Tru98,II,65,8)

C'est l'orthophoniste qui clôt cette recherche en prononçant le mot *contacts* que le locuteur, par dix essais successifs, tente de prononcer. Pour ce dernier exemple, nous rétablirons l'orthographe standard des amorces *con-* du mot *contacts*, ce qui donne (ex. 31') :

- (31') n- nous aurons de de bons euh de bons con- con- con- [ko~katR] [ko~tR] [ko~katR] merde con- [ko~kat] [ko~kat] c'est bon comme ça non elle

- recherche du syntagme *contremaître de fabrication*

- (32) Thérapeute : oui j'avais oublié de vous poser cette question là euh votre métier
 Patient : j'é- j'étais chez Nestlé comme comme [komEt] [ko~mEtResa~] de [fRegyRasjo~] de + non attendez de [ko~tr] [ko~tR@mER] contremaître de de de [fa~] [fapRetasjo~] fabrication chez Nestlé (Tru98,II,70,1)

Le patient cherche à la fois le mot *contremaître* (4 essais) et le mot *fabrication* (3 essais). La recherche porte en fait sur tout le syntagme : *contremaître de fabrication*. Comme pour l'exemple précédent, nous rétablirons en orthographe standard les amorces *contr-* de *contremaître* et l'amorce déformée *fan-* de *fabrication* (ex. 32') :

- (32') j'é- j'étais chez Nestlé comme comme [komEt] [ko~mEtResa~] de [fRegyRasjo~] de + non attendez de contr- [ko~tR@mER] contremaître de de de fan- [fapRetasjo~] fabrication chez Nestlé

Nous nous sommes demandée s'il fallait indiquer au lecteur la présence de ces recherches lexicales. On pourrait envisager de placer, dans le texte, un signe graphique, comme dans l'exemple qui suit :

- j'é- j'étais chez Nestlé comme comme [komEt = contremaître] [ko~mEtResa ~ = contremaître] de [fregyrasjo~ = fabrication] de + non attendez de contr-

[ko~tr@mER= contremaître] contremaître de de de fan- [fapRetasjo~ = fabrication] fabrication chez Nestlé

Mais, de toute évidence, cela ne ferait que surcharger le texte et nuire à sa lisibilité. Distinguer les recherches du mot dans les notations phonétiques sera la tâche du linguiste, travaillant sur le corpus. Le nombre d'essais, l'apparition de phonèmes appartenant au morphème-cible et les amorces seront des indices précieux pour identifier ces recherches.

5. Conclusion

La tâche du transcripateur, face à un corpus de locuteur aphasique, est multiple.

Dans un premier temps, il doit noter phonétiquement, dans le corps du texte, ce qui est prononcé par le locuteur et qu'il n'interprète pas immédiatement comme un mot de la langue.

Puis vient une étape plus difficile : faire le tri de ces notations phonétiques. En orthographe standard pourront être restitués les phénomènes ordinaires comme les amorces, les déformations phonémiques (dont la prononciation sera notée en bas de page) ...

Dans le corps du texte ne figureront que les notations phonétiques correspondant à des morphèmes non interprétables. Mais il appartiendra au linguiste de repérer, parmi ces morphèmes, ceux qui sont les indices d'une recherche lexicale. Cela suppose que le transcripateur donne du sens à la parole du locuteur aphasique, qu'il soit capable de repérer les réalisations approximatives d'un morphème-cible sans interprétations excessives.

Ce n'est que si le transcripateur a fait un bon usage des notations phonétiques que le travail sur le corpus pourra alors se faire.

Références

- Bernstein, B. (1975). *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*. Paris : Éditions de Minuit.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger M., Rouget C. & van Den Eynde K (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris-Gap : Ophrys.
- Dorze, G. de (1985). *L'aphasie et le processus de lexicalisation*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.

Marie-Noëlle ROUBAUD

- Giorgini, M. (1991). *Étude d'un locuteur aphasique : corpus Y. L. : déformation phonémique et dénomination*. Mémoire de maîtrise de linguistique française. Université de Provence, Aix-Marseille I.
- Loufrani, C. (1988). Un corpus de locuteur aphasique, originalité ou régularité ? *Recherches sur le français parlé*, 8, 59-78.
- Loufrani, C. (1990). *Analyse du discours de locuteurs classés comme aphasiques : de l'art de tourner autour du mot*. Thèse de doctorat de linguistique française. Université de Provence, Aix-Marseille I.
- Loufrani, C. & Roubaud, M.-N. (1990). La notion d'approximation : langage ordinaire ou pathologique. *Recherches sur le Français parlé*, 10, 131-142.
- Nespoulous, J.-L. (1980). De deux comportements verbaux de base : référentiel et modalisateur. De leur dissociation dans le discours aphasique. *Cahiers de psychologie*, 23, 195-210.
- Nolot, V. (1991). Exploitation syntaxique et lexicale de corpus de locuteurs aphasiques. Mémoire de maîtrise de linguistique française. Université de Provence, Aix-Marseille I.
- Roubaud, M.-N. (1987). *L'approximation lexicale*. Mémoire de maîtrise de linguistique française. Université de Provence, Aix-Marseille I.
- Roubaud, M.-N. (1988). *Les mystères de l'approximation lexicale*. Mémoire de DEA de linguistique française. Université de Provence, Aix-Marseille I.
- Roubaud, M.-N. & Loufrani, C. (1993). La syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié : La syntaxe comme outil de description syntaxique. *Recherches sur le français parlé*, 12, 85-113.
- Roubaud, M.-N. & Loufrani, C. (1999). Éclairage des corpus de type aphasique par les grilles. *Recherches sur le français parlé*, 15, 41-57.
- Truong, K.-Y. (1997). *Déformations sémantiques et comptage des verbes chez deux locuteurs classés aphasiques*. Mémoire de maîtrise de linguistique française. Université de Provence, Aix-Marseille I.
- Truong, K.-Y. (1998). *Classement et études sémantiques des verbes thématiques et de quelques verbes dits de grande fréquence présents chez deux locuteurs classés aphasiques*. Mémoire de D.E.A. de linguistique française. Université de Provence, Aix-Marseille I.